

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5897**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Gestion de la production industrielle spécialité Métrologie et qualité de la mesure

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paul Sabatier - Toulouse 3 Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université de Toulouse III

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200 Technologies industrielles fondamentales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel évolue dans un contexte de gestion de la qualité pour répondre aux exigences des normes et des contrôles définies par la charte qualité de son entreprise. Son activité principale est la pratique de la mesure, de l'étalonnage, du test ou du contrôle de production dans un contexte normatif régi par la qualité.

Dans une grande entreprise, il prend des responsabilités dans le service essai, métrologie, qualité, méthode ou maintenance industrielle.

Dans une PME/PMI, il assure une fonction plus polyvalente, en particulier la mise en place et le suivi d'une démarche qualité ou de la fonction métrologie dans l'entreprise.

Au quotidien, il met en place les procédures garantissant la conformité des mesures ou des contrôles effectués selon les normes ou règlements applicables dans le domaine. Il garantit également la maîtrise des incertitudes de mesure d'un mesurage, d'un processus de contrôle, de vérification ou d'étalonnage à partir d'un modèle (GUM ISO 13005) ou d'un plan d'inter-comparaisons (ISO 5725). Il peut prendre en charge la gestion opérationnelle d'un parc d'instruments ou de capteurs.

Dans le cadre de projets à long terme, il peut être chargé de mener à bien une accréditation ou une certification d'un service ou d'une entreprise.

Ses compétences se déclinent sur plusieurs axes :

Compétences liées à la métrologie

Il maîtrise les définitions et les concepts métrologiques, il connaît l'organisation de la métrologie au niveau national et international. Il est apte à conduire une démarche d'accréditation ISO 17025 et à établir et faire évoluer des programmes de gestion de parcs d'appareillages.

Compétences liées à la pratique de la mesure

Il maîtrise la pratique de la mesure, dans un environnement qualité, dans les domaines disciplinaires transversaux (mesures thermiques, électriques, de pression et de débit...) et les principales techniques instrumentales, les modes opératoires, les procédures de vérification et d'étalonnage, le contrôle des grandeurs d'influences, le raccordement aux étalons nationaux, la traçabilité et l'incertitude des mesures dans ces domaines.

Compétences liées aux chaînes de mesures

Il connaît les caractéristiques métrologiques (temps de réponse, linéarité, dérive...) des différents modules constituant une chaîne de mesure, il est apte à faire un bilan des grandeurs d'influences et des incertitudes d'une chaîne de mesure et à choisir et mettre en œuvre une chaîne de mesure selon la capacité du moyen de mesure exigé.

Compétences liées à la méthodologie

Il est capable de mettre en œuvre les plans d'expérience, d'acquérir les techniques de statistique nécessaire à l'exploitation de données de mesures, d'utiliser des méthodes de traitement du signal pour extraire l'information utile du bruit perturbateur et de mettre en œuvre des approches de type maîtrise statistique des processus dans un mesurage ou suivi des performances d'appareillages de mesure.

Compétences liées à l'environnement qualité de l'entreprise

Il maîtrise les normes ou référentiels réglementaires applicables dans les différents secteurs d'activité, l'aspect certification, accréditation et normalisation et il est apte à situer son action en cohérence avec l'activité amont et aval de l'entreprise.

Compétences liées à la gestion de projets

Il est capable de définir le contexte, planifier les actions et gérer les coûts d'un projet et d'assumer les responsabilités liées aux métiers et

aux fonctions de la métrologie.

Compétences liées à la communication professionnelle

Il est apte à effectuer une recherche documentaire et l'exploiter, à rédiger et transmettre des procédures liées à son activité, à s'adapter à son interlocuteur pour faire comprendre le vocabulaire spécifique de la métrologie et faire accepter le message et à communiquer au sein d'un groupe. Il maîtrise l'anglais professionnel et technique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité dans un large spectre de domaines disciplinaires depuis la maintenance aéronautique jusqu'aux analyses biologiques.

Il peut prétendre à un emploi de :

- Responsable d'équipe de techniciens de mesure ou d'opérateurs
- Responsable de service ou assistant ingénieur dans un service de métrologie
- Responsable d'un service de maintenance
- Chef de projet dans le domaine de la mesure, du contrôle et du test
- Auditeur ou consultant sur la qualité de la mesure
- Technico-commercial dans le domaine de la mesure
- Assistant de l'ingénieur qualité
- Prestataire de service dans le domaine de l'étalonnage et de la certification

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

Modules de mise à niveau

Communication, connaissance de l'entreprise en anglais

Qualité et métrologie

Métrologie appliquée

Projet tutoré

Stage

Validité des composantes acquises : 3 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27/07/2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :**Autres sources d'information :**

<http://www.ups-tlse.fr>

Lieu(x) de certification :**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**